



## Favorisons la mobilité douce « Action abonnement CFF ou Mobilis »

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Afin de vous encourager à utiliser les transports publics, nous avons décidé de faire bénéficier chaque Vichois, *établi au 1<sup>er</sup> janvier 2019 en résidence principale et toujours domicilié à Vich en décembre 2019*, d'un

### Remboursement de CHF 60.- sur les abonnements CFF ou Mobilis

Cette action concerne les titulaires d'un abonnement général, d'un abonnement demi-tarif, d'un abonnement Mobilis ou de parcours. Elle n'est valable qu'une fois par personne.

Il vous suffit de vous présenter à l'administration communale avec la **facture** (indiquant la date et la durée de votre abonnement) et la **preuve de paiement**

Lundi	<b>9 décembre 2019</b>	de 7h30 à 12h30
Mardi	<b>10 décembre 2019</b>	de 14h à 19h
Mercredi	<b>11 décembre 2019</b>	de 7h30 à 12h30
Jeudi	<b>12 décembre 2019</b>	de 14h à 19h

N'hésitez pas à nous contacter en cas de question ou si aucun de ces horaires ne devait vous convenir.

Bons trajets en toute sérénité !

La Municipalité